

Le Comité de Quartier Croix de Pierre/ Route d'Espagne a réuni dans ce document les axes de progrès pour la prochaine mandature. En cette phase de pré-élections, nous demandons aux principaux candidats de nous indiquer leurs positions et leurs propositions. Ce questionnaire et les réponses qui y seront données seront adressés, sous forme écrite, aux adhérents du Comité de Quartier.

I VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

1. Le projet de rénovation du Théâtre de la Digue envisagé par la Ville dès 2016 n'a toujours pas été concrétisé à la fin de ce mandat, bien qu'inscrit au PPI pour un montant de 7 millions d'euros.

Vous engagez-vous à mener à bien les travaux de rénovation du théâtre de la Croix de Pierre au cours du prochain mandat ?

Le projet présenté prévoit une exploitation du théâtre sous le mode de «théâtre de résidence», sur la base d'un cahier des charges qui en définit les conditions de gestion et éventuellement, si la collectivité en fait son objectif, les modalités d'ouverture au public.

Vous engagez-vous à affecter les moyens suffisants pour que ce théâtre soit ouvert au public plusieurs fois par mois ?

2. L'accès dans notre quartier à un local permanent permettant réactivité et stockage pérenne de matériel nous apparaît indispensable pour maintenir une vie associative forte et autonome, pour une association qui accueille près de 200 adhérents.

Etes-vous prêt à mettre à disposition un local permanent pour le Comité de Quartier Croix de Pierre ?

II MOBILITES ET PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC

Le quartier Croix de Pierre/Route d'Espagne est situé autour de 3 axes pénétrants de la ville de Toulouse (Route d'Espagne, Route de Seysses et Bd Déodat de Séverac). Il est situé entre la Garonne (dont les seuls ponts sont ceux de la Rocade et le pont Pierre de Coubertin) et la voie ferrée avec 3 points de passage et possède aussi de nombreux atouts : transports (bus, tramway, métro à proximité, station de TER), les berges de la Garonne en haut et bas de digue, mais aussi la rocade à proximité.

3. La passerelle « Croix de Pierre » permettant la connexion centrale et directe de notre quartier avec l'île du Ramier, prévue dans le projet de Parc du Ramier, n'a pas été construite dans le précédent mandat.

Vous engagez-vous à mettre cet investissement au Plan Pluriannuel d'Investissement de début de mandat afin de garantir une réalisation avant 2032, en ayant une concertation publique sur les modalités d'accès au site pour préserver la biodiversité sur l'île du Ramier ?

4. Sécurité dans les déplacements pour les vélos et les piétons

Concernant le déploiement des REV (Réseau Express Vélo), le quartier 15 est traversé par le REV3 (Fer-à-cheval / zone de l'Oncopole par la digue et les bords de Garonne) auquel se

raccorde le REV5 vers la route de Seysses. L'itinéraire du REV3 est cohérent et correspond à un usage déjà bien établi avec des flux importants sur certains créneaux horaires. Mais si on considère sa matérialité c'est un assemblage hétéroclite de maillons dissemblables dont l'unification est difficilement réalisable et qui n'a fait l'objet jusqu'à maintenant d'aucune étude d'ensemble. Parler de REV pour ces axes est, en fait, un abus de langage qui ne sert qu'à masquer une réalité préoccupante pour les usagers.

Le haut de digue en bord de Garonne, entre Fer à Cheval et Croix de Pierre est partagé par les cyclistes et les piétons. Ce n'est pas une vraie piste cyclable et les cyclistes, trottinettes.... roulent souvent beaucoup plus vite que raisonnable, ne respectant pas les panneaux de signalisation pourtant présents tous les 100m. Il y a déjà eu trop d'accidents.... De plus avec les nouveaux aménagements du parc devant la piscine d'été, il y a énormément de monde, cyclistes et piétons. Pour nous, la sécurisation des itinéraires partagés piétons/cycles (voies vertes) est une **question prioritaire** dont la collectivité doit se saisir en urgence. **Êtes-vous prêt à vous engager à :**

1) Mener à son terme la recherche de solutions pour sécuriser les cheminements du haut et du bas de la digue (notamment entre le Fer-à-cheval et la place de la Croix de Pierre) et à les mettre en œuvre ?

2) A programmer et à accélérer l'aménagement du passage piétons/cyclistes sous la trémie du Pont de Coubertin particulièrement accidentogène (une étude existe – à priori sérieuse –) sans attendre la réalisation des travaux du théâtre « dont il dépendrait techniquement » ?

3) A finaliser et à programmer les études engagées pour l'aménagement du maillon rue de la Digue / place Curvale (REV3) et du maillon rue de l'Ourcq / rond-point de la Pointe (REV5) ?

5. La mise en place accélérée du stationnement résident dans un large secteur du quartier Croix de Pierre a été réalisée sans réelle étude de contexte. Des points nous semblent nécessiter des vérifications et ajustements :

- ! Quelles sont les solutions pour les personnes résidant hors du quartier, mais qui doivent y venir chaque jour pour y travailler (enseignants, salariés des commerces, banques etc...) ?
- ! Notre quartier ne dispose pas de parking public et les transports en commun sont centrés sur le nord du quartier. L'espace de la station Total, boulevard Déodat de Séverac pourrait permettre un aménagement de parking.

Vous engagez- vous à faire un bilan de la mise en place du stationnement payant et à proposer une solution de stationnement public dans le quartier ?

III EQUIPEMENTS PUBLICS / ESPACES VERTS

6. Equipements publics

Le Quartier Croix de Pierre/Route d'Espagne dont la population dépasse les 11 000 habitants est particulièrement délaissé en termes d'«infrastructures, équipements et services» de « sport, culture et loisirs » avec pour seul équipement : l' « Espace Lafage » et une future salle municipale au niveau de « Terre Garonne ». Il ne dispose plus de Mairie de Quartier ni d'aucun équipement culturel et social de proximité : pas de MJC, pas de

bibliothèque de quartier (le service de lecture publique se limitant au passage bimensuel d'un bibliobus sur 2 sites).

Êtes-vous prêt à engager une étude et à procéder à la création de ce type d'équipement sur le modèle, par exemple, de l'Espace du Pont des Demoiselles (Mairie annexe, Bibliothèque de quartier orientée jeune public, MJC, espace senior) ?

7. L'espace Lafage

La cour de l'Espace Lafage comprend **deux platanes remarquables** dont le classement a été repoussé dans le cadre du dernier PLUiH.

Vous engagez-vous à inclure ce classement dans la prochaine révision du PLUiH ?

L'Espace Lafage, ancienne école du quartier, constitue un élément central du quartier pour la vie associative.

Vous engagez-vous à conserver ces bâtiments dans le patrimoine municipal ?

8. Terre-Garonne

Un nouvel « Espace associatif » moderne situé au centre du quartier est appelé à compléter l'Espace Lafage au niveau de l'ensemble immobilier « Terre Garonne ». Etes-vous favorable à la consultation du Comité de Quartier Croix de Pierre pour l'aménagement et l'équipement intérieur ?

Aménagement des espaces verts Terre-Garonne

La rétrocession à la mairie des espaces publics de Terre-Garonne est imminente. L'objectif recherché par tous (y compris les promoteurs) était de créer « le parc public » du quartier Croix de Pierre, en bord de Garonne, au niveau de l'arrivée de la future passerelle.

Le Comité de Quartier a, depuis de nombreuses années, critiqué la qualité et la surface des espaces verts rétrocédés par les promoteurs, non seulement par rapport à leurs conformités au permis de construire mais aussi par rapport à celles de l'ancien EBC - Espace Bois Classé- remarquable abattu massivement en 2022. A ce titre, les services municipaux actuels ont d'ores et déjà reconnu la nécessité absolue de compléter, après rétrocession, avec ajout d'arbres de qualité afin de redonner à l'endroit un aspect nettement plus arboré, à l'image de celui qui existait avant le programme.

Dans quel délai, pensez-vous terminer les aménagements de ce futur parc public ?

9. La Centrale

Sur l'île du Ramier, la restitution des espaces publics privatisés par le restaurant /bar musical « La Centrale » fait partie des recommandations issues de l'Enquête Publique.

Vous engagez-vous à mettre en application les recommandations du Commissaire Enquêteur et à rétablir la possibilité de cheminer en bord de Garonne sur ce secteur ?

10. Les ripisylves de part et d'autre de la Garonne sont des espaces naturels étroits et fragiles qu'il convient de préserver. Nous constatons, notamment en ce qui concerne la zone Natura 2000/ « sanctuaire écologique » du bout de l'île d'Empalot, une fréquentation de plus en plus importante et des comportements « inappropriés » (motos, installation de câbles en travers de la Garonne...). Êtes-vous prêt à mettre en place les mesures de protection nécessaires à la sauvegarde de ces espaces ?

IV URBANISME

Avec 73 habitants/ha, le quartier Croix de Pierre/Route d'Espagne est un des plus densément peuplés de Toulouse (en dépit de l'interdiction de densifier en vigueur sur une partie de son territoire en raison du couloir aérien)

11. Le site de la société ArianeGroup, situé sur l'ilot Empalot des îles du Ramier est classé Seveso Seuil Haut et fait l'objet depuis 2014 d'un PPRT avec des restrictions strictes. La Mairie de Toulouse et Toulouse-Métropole ne se sont pas exprimées lors de la consultation du public et en même temps se sont engagées à des investissements pour permettre l'installation de nouvelles activités dangereuses sur ce site. Les seules études préliminaires sont estimées à 4 millions d'euros.

- Etes-vous favorable à l'installation de nouvelles activités chimiques potentiellement dangereuses sur les îles du Ramier ?

- Pensez-vous que c'est aux collectivités de prendre en charge les investissements de voirie nécessaires à l'installation de ces activités ? Refuserez-vous de confirmer ces budgets dans le futur Plan Pluriannuel d'Investissement de la Métropole ?

- Le projet de la société Ipsophène prévoit le transport de plusieurs milliers de camions de matières dangereuses en passant par certaines rues de Toulouse et de l'Île du Ramier.

Etes-vous prêt à prendre des arrêtés limitant le transit de camions de matières dangereuses pour les voies concernées ?

La présence du site Seveso Seuil Haut de la société ArianeGroup à proximité du centre de la ville de Toulouse et au centre de la zone Natura 2000 de la Garonne, est une anomalie liée à l'histoire des sites d'armement à Toulouse.

Etes-vous favorable à la réouverture du dossier de déménagement de ce site vers un lieu plus adapté à la dangerosité de sa production et à donner une nouvelle dynamique au dossier ?

12. Renforcer la sécurité dans le quartier :

Le quartier Croix de Pierre est un quartier où il fait bon vivre, cependant nous observons une montée des agressions physiques dans le quartier (sur jeunes et moins jeunes), une recrudescence des cambriolages dans les commerces et le développement de points de deal. La population souhaiterait une présence d'îlotiers plus fréquente dans le quartier, à pied ou vélo, pouvant échanger avec les habitants.

Etes-vous prêt à déployer des moyens pour apporter plus de sérénité et sécurité aux habitants ? Quelles actions pensez-vous mener, en particulier en direction de la jeunesse, pour prévenir la délinquance, favoriser les activités sportives et de détente et éviter que la peur ne s'installe dans le quartier ?

13. L'aéroport de Toulouse-Blagnac est situé au cœur de la ville de Toulouse et le couloir aérien passe au-dessus de notre quartier.

Etes-vous prêt-e à travailler sur la période nocturne de début de nuit c'est-à-dire de 22 heures à minuit ainsi que sur la période de 6h à 8h, afin d'obtenir une maîtrise du bruit dans ces plages horaires fortement utilisées ?

Des restrictions de programmation des vols nocturnes sont en cours de mise en place, assorties d'une surveillance des vols « basculants » après minuit en raison des retards accumulés.

Soutiendrez-vous la demande d'application d'une interdiction complète des vols entre minuit et 6h, si certaines compagnies ne peuvent justifier de leurs retards ?

Nom : _____ *Prénom :* _____

Groupe politique : _____

Signature : _____

Suggestions : _____